

CABINET Caen, le 7 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

EPISODE NEIGEUX DANS LE CALVADOS mercredi 7 février et prévisions pour la journée du jeudi 8 février 2018

Le département du Calvados était placé en vigilance jaune pour des risques de chute de neige le mercredi 7 février. Le jeudi 8 février, le département demeure en vigilance jaune mais pour des risques de verglas, suite à la chute annoncée des températures.

La circulation dans le Calvados le mercredi 7 février

Les principales difficultés de circulation en début de matinée se sont concentrées sur le Pays d'Auge, essentiellement les secteurs de Lisieux, Pont l'Evêque et Falaise dans une moindre mesure.

Depuis le milieu de matinée, des chutes de neige sont constatées dans le Bocage virois. Vers 10 heures, la circulation était difficile dans Vire et sur le réseau routier du secteur.

Des averses de giboulées localisées ont eu lieu sur l'Ouest du département et la plaine de Caen jusqu'en début d'après-midi.

Les routes ont fait l'objet de traitement curatif ou préventif, selon les cas, par les gestionnaires. L'ensemble du réseau du département est ouvert à la circulation à 17 heures.

Prévisions pour la nuit à venir et la journée de demain

Les prévisions météorologiques pour la nuit et le début de la matinée indiquent des températures négatives entraînant la formation de verglas sur les routes humides. Des brouillards givrants pourront être constatés sur les hauteurs du département.

Les transports scolaires seront assurés demain matin à l'exeption de ceux organisés par la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie. Concernant les autres prestataires, les décisions seront prises au cas par cas en fonction des conditions de circulation constatées demain matin.

Les conditions de circulation en temps réel sont consultables sur le site <u>inforoute@calvados.fr</u> et sur le site <u>busverts.fr</u> pour les transports collectifs.

La plus grande prudence est recommandée aux automobilistes qui sont invités à limiter leurs déplacements dans la mesure du possible. Le dégivrage total des véhicules doit être effectué avant tout départ pour circuler en sécurité.

<u>Pref-presse@Calvados.gouv.fr</u> Monique BERNARD | 02-31-30-66-05

Site Internet: www.calvados.gouv.fr

: <u>Préfet du Calvados</u>

: <u>@Préfet14</u>